

Nom : **TABIT** Dossier Voyage : **H5Q2FE** Montant du voyage
 Prénom : **HASNA** Identifiant client : **052804795** **49,00 DH**
 CIN/PP : Transaction N° : **23313MayH14485**
 Billet N° : **1320413960207985600**

SAFI



RABAT AGDAL

ALLER LE25/11/2023

○ 16h10SAFI

○ N° 702 Voiture 21 Place 14

○ 2h2min **YALLA AL ATLAS**
NO FLEX

● 18h12

BENGUERIR correspondance: 23 min

● 18h35

○ N° 626 Voiture 24 Place 14

○ 2h44min **YALLA AL ATLAS**
NO FLEX

📍 21h19RABAT AGDAL

Train de Ligne

Conditions d'après vente avant départ du train/autocar	
Trajet	Conditions*
SAFI - BENGUERIR	NO FLEX - Non échangeable et non remboursable.
BENGUERIR - RABAT AGDAL	NO FLEX - Non échangeable et non remboursable.

⚠ Pour respecter la distance de sécurité à bord, le billet TNR/Autocar est valable uniquement dans les numéros du train/autocar, de la voiture et de la place indiqués sur le ticket de voyage

ⓘ Conditions d'utilisation / Politique de confidentialité

Le voyageur doit se présenter au minimum 15 minutes avant le départ du train/autocar. Lors des contrôles, il est obligatoire de présenter une carte d'identité (ou passeport) en cours de validité avec photo.

Ce e-billet est nominatif et non cessible, il est valable uniquement pour le trajet, le train/autocar, la date et le confort désignés ci-dessus.

Ce e-billet doit être présenté au contrôle sur votre **smartphone** ou **imprimé** sur papier A4 blanc de bonne qualité.

Ce document doit être conservé jusqu'à la sortie de la gare/agence d'arrivée. Les conditions d'après-vente de ce e-billet dépendent du tarif acheté. En cas de non-respect des conditions générales de vente et d'utilisation du site, ce titre sera considéré comme non valable.

Centre de Relation Clients : 2255 (coût de la communication locale - *ثمن المكالمة المحلية*)

*Après le départ de votre train/autocar, l'échange est possible jusqu'à 30 min depuis la gare/agence de départ de votre voyage pour les e-billets Flex et Semi Flex et dans la limite des places disponibles.

ⓘ Supratours

Du groupe ONCF assure des continuations par autocars pour les villes non desservies par le train.

